

# JOURNAL DE MONACO

## Bulletin Officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE LUNDI

**ABONNEMENTS :**  
 MONACO — FRANCE ET COLONIES 900 francs  
 ÉTRANGER (frais de poste et sus)  
 Changement d'Adresse : 20 francs  
 Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
**INSERTIONS LÉGALES : 80 francs la ligne**

**DIRECTION — RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
 IMPRIMERIE NATIONALE DE MONACO  
 Place de la Visitation  
 Téléphone : 021-79

### SOMMAIRE

#### AVIS ET COMMUNIQUÉ

**ADMINISTRATION DES DOMAINES.**  
 Service du Logement.  
 Locaux Vacants (p. 605)

#### INFORMATIONS DIVERSES

*Le Bal des Petits Lits Blancs* (p. 605).  
*Semaine de la Croix-Rouge Monégasque* (p. 606).  
*Première Session de l'Académie Internationale du Tourisme*  
 (p. 606).  
*Commission Internationale de la Méditerranée* (p. 607).  
*Fêtes populaires* (p. 607).

**INSERTIONS ET ANNONCES LÉGALES** (p. 607 à 608).

#### AVIS et COMMUNIQUÉ

##### ADMINISTRATION DES DOMAINES

##### SERVICE DU LOGEMENT

##### Locaux vacants.

| Adresse                                    | Composition                                    | Date d'expiration<br>du délai d'affichage |
|--|--|---|
| 10, Bd. de Belgique<br>Palais du Printemps | 5 pièces, cuisine,<br>salle de bains,<br>w. c. | 16 Août 1951                              |

### INFORMATIONS DIVERSES

#### *Le Bal des Petits Lits Blancs,*

Dans la nuit du 5 au 6 août, s'est déroulé, à l'International Sporting Club d'Été, sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Souverain, le XXIII<sup>me</sup> Bal des Petits Lits Blancs, dont l'œuvre, fondée par M. Léon Balby, est présidée par la Batonne Jean Seillière.

C'est au bénéfice de l'Œuvre des Enfants tuberculeux osseux et de la Caisse de Secours des Vieux Journalistes qu'a été donnée cette fastueuse soirée de bienfaisance.

S.A.S. le Prince Pierre, qui daigna l'honorer de Sa présence effective et qui était accompagné par M. Arthur Crovetto, Secrétaire d'État, Directeur du Cabinet Princier, fut salué à Son arrivée par un piquet de carabiniers en armes et accueilli, aux accents de l'Hymne Monégasque, par M. Léon Balby entouré de ses collaborateurs : M. Gabriel Ollivier, Commissaire Général au Tourisme et secrétaire général ; M<sup>me</sup> Emilienne Biere, secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> Hinard, MM. Lucien Sinaï, Jean Moulard, de Beauvillé et Gilbert Aubin.

S.A.S. le Prince Pierre avait à Sa table la comtesse de Kermare, le marquis et la marquise d'Amodio, M<sup>me</sup> F. de Croisset, la comtesse et le comte Charles de Polignac, M. Georges Marshall, M<sup>me</sup> S. de Croisset et M. Arthur Crovetto.

À la table du Conseil National, le Vice-Président du Conseil et M<sup>me</sup> Augusto Médecin étaient entourés du Maire de Monaco et de M<sup>me</sup> Charles Palmaro, du président-délégué de la Société des Bains de Mer et de M<sup>me</sup> Le Roux, du président-directeur général de « Nice-Matin » et de « l'Espoir », et de M<sup>me</sup> Michel Bavastro, de M. et de M<sup>me</sup> Antony Noghès.

Le Conseiller Privé de S.A.S. le Prince Souverain et M<sup>me</sup> César Solamito présidaient la table de la Croix-Rouge ; le Commissaire Général au Tourisme et M<sup>me</sup> Gabriel Ollivier avaient accueilli à la leur les membres de l'Académie Internationale du Tourisme.

Des demoiselles et des garçons d'honneur remettaient aux convives, parmi lesquels se trouvait réunie toute l'élite internationale des hôtes de la Côte d'Azur, un programme exécuté par l'Imprimerie Nationale de Monaco, programme dont un exemplaire a été déposé à la Bibliothèque Nationale de Paris, et qui permettait de participer à une somptueuse tombola.

Le spectacle organisé par M. Astric, directeur artistique de l'International Sporting Club, fut présenté avec infiniment d'esprit et de brio par le célèbre artiste Robert Pizani.

Les quatre Dreams, fantaisistes espagnols, M<sup>me</sup> Guy Mathieu, de la Monnaie de Bruxelles, la danseuse Pepita Perez, la chanteuse de charme Erbe Jeffries, le ventriloque Senor Wonces, la chanteuse Paulette Rollin, le ténor Tito Schipa, accompagné par Marcel By de Marthe, la basse noire Kenneth Spencer, les danseurs fantaisistes Page and Bray, de la troupe de Bob Hope, la tragédienne de la «tango» Edith Piaf, l'auteur-acteur-metteur en scène Peter Ostroff, dans un sketch écrit spécialement par lui pour la circonstance, le chanteur Georges Ulmer, et l'étoile de la danse Tamara Toumanova prodiguèrent les ressources diverses de leurs dons et de leur virtuosité. C'est à dessein que nous ne nuâmes par aucune épithète l'admiration reconnaissante due à chacun d'entre eux. En présence d'une aussi prestigieuse assemblée et on faveur d'une des œuvres les plus émouvantes qui soient, n'ont-ils pas donné le meilleur d'eux-mêmes?

Un splendide feu d'artifice composé par le maître Ruggieri termina le spectacle après lequel, au son des orchestres Henri Rossotti et Hubert Rostaing, les danseurs purent évoluer dans l'atmosphère de forêt tropicale créée dans le cadre du Sporting. Sons et couleurs se sont évanouis, mais plusieurs millions restent acquis aux détreuses soulagés par l'œuvre des Petits Lits Blancs, ce qui auréole cette nuit d'un incomparable halo de charité.

### Semaine de la Croix-Rouge Monégasque.

Du 23 au 30 juillet, la Semaine de la Croix-Rouge Monégasque s'est déroulée à Monaco sous le Haut Patronage de Son Président, S.A.S. le Prince Rainier III.

Trois galas de bienfaisance fort réussis ont marqué ces journées qui ont permis aux habitants de la Principauté et à ses hôtes de participer, chacun dans la mesure de ses moyens, et au milieu d'un enthousiasme communicatif, au développement de la grande œuvre si chère à S.A.S. le Prince Souverain.

Le mercredi 25 juillet, sur les terrasses du Tir aux Pigeons a été donné un attrayant spectacle de variétés : il s'agissait de la première, offerte par Radio Monte-Carlo, d'une tournée qui a pour principaux animateurs : Pierre Dac, Francis Blanche, Noël Coutisson, et, pour interprètes appréciés, le pianiste François Babault, les chanteuses Simone Langlois et Jacqueline Cadet, la danseuse espagnole Esmeralda, le chansonnier Bob Harley et le chanteur guitariste André Salvador.

S. Exc. M. Pierre Voizard, Ministre d'Etat, le Vice-Président du Conseil National et M<sup>me</sup> A. Médecin, M. César Solamito, Conseiller Privé de S.A.S. le Prince Souverain, Directeur de la Propagande de la C.R.M. et M<sup>me</sup> César Solamito, le Maire de Monaco et M<sup>me</sup> Charles Palmaro, le Conseiller du Gouvernement à l'Intérieur et M<sup>me</sup> Paul Noghès, le Président du conseil d'administration de Radio Monte-Carlo et M<sup>me</sup> Jacques Raymond, M. Meschinelli, consul d'Italie et de nombreuses personnalités prirent un vif plaisir au spectacle et félicitèrent la direction de notre station monégasque.

Le samedi 28 juillet a été projeté en première mondiale, au Cinéma des Terrasses, le dernier film d'André Hunebelle qui a remporté à Vichy le Prix des Célestins. « Ma Femme est formidable » était présenté avec esprit par les deux vedettes de cette comédie : Sophie Desmarets et Fernand Gravey, ce qui ajouta encore à l'éclat, à l'intérêt et au succès de cette projection.

Le lendemain, un grand bal a eu lieu au Café de Paris, avec les concours des orchestres Henri Rossotti, Jean Morel, Umberto Cinto et Hubert Rostaing, Paulette Rostan et Aimé Lartigue. Au cours de cette soirée a été élu Miss Tour de France et des courses cyclistes sur home-trainer ont passionné les amateurs de sport.

Le même soir, un Corso Blanc parfaitement organisé par la Municipalité et animé par la Musique Municipale de Monaco, la Renaissance de Nice et le Ravanet Club de Menton, a connu un succès d'autant plus vif que le bénéfice de ces tournois animés était acquis à la Croix-Rouge Monégasque.

Mentionnons qu'au cours de cette même semaine, M. Pierre Joffredy, secrétaire général de la Croix-Rouge Monégasque était à Lisbonne, délégué par S.A.S. le Prince Souverain au Congrès International de Transfusion Sanguine et que, sur les ondes helvétiques, a été diffusé pendant cette même période l'essentiel de l'histoire de la Croix-Rouge à travers les âges : « Rouge et Blanc », présentée l'an dernier à Radio Monte-Carlo par la Croix-Rouge Monégasque sous la Présidence de S.A.S. le Prince Souverain.

Ainsi, au dehors comme à l'intérieur des frontières de la Principauté a été démontrée la vitalité de la jeune société qui, l'an dernier, lors de la XXI<sup>me</sup> Session de la Ligue des Gouverneurs, fit l'admiration de ses aînés : ces gouverneurs avaient alors été touchés d'apprendre qu'un quart de la population monégasque adhère de fait à la Société. La proportion était belle et peut figurer avec honneur sur les statistiques internationales. Sans doute a-t-elle augmenté depuis la Semaine dont il vient d'être rendu compte ici. Cependant, elle reste insuffisante. C'est la totalité de la population, ce sont tous les membres des colonies étrangères qui doivent donner au monde un exemple unique, celui d'un pays aux traditions millénaires d'art et de charité où chacun adhère à la Croix-Rouge. Le jour où tout titulaire de la carte d'identité monégasque, où tout étranger immatriculé à Monaco pourra brandir en même temps sa carte d'adhérent à la Croix-Rouge Monégasque, la Principauté fera la preuve de ce qu'elle est : un centre pacifique où, sous l'égide de ses Princes, la Beauté et la Bonté ne cessent de collaborer.

### Première Session de l'Académie Internationale du Tourisme.

Créée à Monaco le 18 mai 1951 avec l'approbation de la Commission du Tourisme réunie sous la Présidence de M. Arthur Crovetto, Secrétaire d'Etat, Directeur du Cabinet Princier, l'Académie Internationale du Tourisme, à laquelle S.A.S. le Prince Souverain a daigné accorder le 7 juillet Son Haut Patronage, a pour but de sélectionner, de créer et de fixer en un dictionnaire les mots, termes et expressions propres au tourisme.

Elle se compose de membres choisis parmi les présidents des organisations mondiales du tourisme, de conseillers qui sont des experts linguistes : M. Marcel Pagnol, de l'Académie Française, pour les Lettres Françaises; M. Somerset Maugham, auteur dramatique, pour les Lettres Anglaises; le ministre Ventura Garcia Calderon, pour les Lettres Hispano-Américaines et le conseiller culturel Antonio Aniano, pour les Lettres Italiennes, et de correspondants nommés parmi les directeurs des écoles touristiques nationales et les professionnels du tourisme : MM. Jeanne et Collin (France); le professeur A. Mainardi (Italie); P.H. Jaccard (Suisse); Mostafa El Bakry (Egypte); M. Gabriel Ollivier étant le secrétaire permanent de l'Académie qui publiera une Revue Technique du Tourisme. La bibliothèque, qui comprend trois mille volumes et une collection d'affiches touristiques est confiée à M. Robert Ginsbach, directeur de l'Office National du Tourisme de Luxembourg.

Cette institution nouvelle vient de tenir à Monaco sa première session.

La séance inaugurale a été ouverte le 6 août dans le hall du Commissariat Général au Tourisme, par M. Pierre Blanchy, Conseiller de Gouvernement aux Travaux Publics, qui représentait S. Exc. M. Pierre Voizard, Ministre d'Etat et, au cours d'une brillante allocution, remercia les autorités littéraires et touristiques réunies en cette occasion en Principauté.

M. Georges Marquet, Président de l'Association Internationale de l'Hôtellerie, invita les membres à porter à la présidence M. Lachenal, avocat, ancien président du Gouvernement de Genève, fils de l'ancien président de la Confédération Helvétique, qui fut élu à l'unanimité.

Sur une intervention de M. Antonio Aniante, homme de lettres, M. Gabriel Ollivier défini la portée des travaux et la nécessité d'établir un dictionnaire et rendit un hommage de gratitude à S.A.S. le Prince Souverain. M. Marquet fut désigné comme président suppléant et, à la suite des interventions de MM. Jaccard, Morin et Petersen, la séance fut levée, et une réception offerte dans les salons du Commissariat par M. Arthur Crovetto, Directeur du Cabinet Princier.

Après un déjeuner offert par la Société des Bains de Mer et au cours duquel M. Szapiro, directeur du centre d'information de l'Office européen des Nations Unies, prit la parole, eut lieu une nouvelle séance de travail. A 18 heures, M. le Conseiller Pierre Blanchy reçut, au nom du Ministre d'Etat, les congressistes à l'Hôtel de Paris, accueillit avec intérêt les échos de leur activité et de leur satisfaction. Une visite aux caves de l'Hôtel de Paris clôtura cette réunion, suivie par un dîner offert par M. Auguste Médecin, son Vice-Président, au nom du Conseil National.

Le lendemain, M. Edmond Rieutord, de Nice et M. Michel Nottale, du Havre, ont été désignés comme gagnants du premier concours de l'Académie. Un concours a été ouvert en vue d'obtenir, dans un maximum de deux cents mots, la définition la plus rationnelle du mot : tourisme. Ce prix, pour lequel les envois devront être postés avant le 15 janvier, est constitué par une médaille de vermeil offerte par S.A.S. le Prince Souverain, un séjour à l'Hôtel de Paris et une somme de dix mille francs.

Une réception a été offerte à la Mairie de Monaco par M. Charles Palmaro, qui convia ensuite les membres à déjeuner et, au cours d'un charmant discours, rendit hommage à M. Léon Bailby qui avait eu l'exquise pensée d'inviter l'Académie au Bal des Petits Lits Blancs. M. Georges Marquet remercia le Maire de Monaco et porta un toast à S.A.S. le Prince Rainier III.

Enfin les membres furent reçus à la Maison de la Radio où M. Jacques Raymond, président du Conseil d'Administration les félicita avec esprit en affirmant que la propagande touristique était l'art de persuader un sédentaire qu'il a envie de voyager.

Voici le texte formulé par l'Académie à l'adresse de S.A.S. le Prince Souverain :

« Les membres de l'Académie Internationale du Tourisme, réunis en première session à Monte-Carlo le 6 août 1951 ont tenu, au cours de leur première séance de travail, à présenter leurs respectueux hommages à S.A.S. le Prince Rainier III.

« Ils prient Son Altesse Sérénissime d'agréer leurs vifs sentiments de gratitude pour l'intérêt qu'Elle a bien voulu témoigner à cette Académie en lui accordant Son Haut Patronage et en la dotant d'un premier prix qu'ils ont été unanimes à apprécier à sa haute valeur ».

Avant de se séparer, les membres, qui se réuniront de nouveau à Monaco au mois d'avril 1952, ont chargé leur président en exercice de présenter aux Nations Unies, en prenant avantage du statut consultatif accordé à certaines organisations internationales représentées dans son sein, un document informant l'O.N.U. de la création et des buts de l'Académie et des activités de sa première session.

### Commission Internationale de la Méditerranée.

En présence des représentants de onze États, la Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Méditerranée a repris à Paris ses travaux interrompus par la guerre.

Sur la proposition de S. Exc. M. l'Ambassadeur Sola, S.A.S. le Prince Souverain a été nommé à l'unanimité, Président d'Honneur de la Commission qui tiendra sa prochaine réunion plénière à Monaco en septembre prochain.

### Fêtes populaires.

Organisée par le Comité Municipal des Fêtes dirigé par M. Armand Fissore, une excellente série de manifestations ar-

tistiques et sportives s'est déroulée en juillet. Elle se poursuivra pendant tout le mois d'août, sous la présidence de M. Charles Palmaro, Maire de Monaco, de retour de Paris, où, invité avec les maires de toutes les capitales aux fêtes du bi-millénaire, il fut l'hôte du Conseil municipal de la grande cité et remit au président de ce conseil, M. Pierre de Gaulle, une plaquette, hommage de la Ville de Monaco à la Ville-Lumière.

Notons particulièrement, en dehors du Corso blanc généreusement inséré dans le cadre de la semaine de la Croix-Rouge monégasque, trois réunions qui ont valu au Comité des Fêtes des suffrages unanimes.

Le 10 juillet, l'Orchestre Philharmonique de Vienne, sous la direction du maître Léo Lehner, a donné au Stade Louis II, un spectacle de chœurs et de danses au cours duquel se succédèrent, exécutées avec un brio et une élégance remarquables, des œuvres de Schubert, Haydn, Mozart, des chansons populaires françaises et autrichiennes et des valse de Johann Strauss. Les artistes ont été si touchés de l'accueil qui leur a été fait qu'ils ont adressé à M. Charles Palmaro un message enthousiaste.

Le 22 juillet, les chœurs de Vienne : Penzinger Jugendchor, et Madrigalchor, ainsi qu'un ensemble d'accordéons et d'harmonicas dirigés par le professeur Julius Peter, ont exécuté au Théâtre de Verdure de Monaco, sous la présidence de S. Exc. Mgr l'Archevêque de Vienne et de hautes personnalités monégasques, un programme religieux et folklorique qui, agréable aux yeux comme aux oreilles, a été vivement apprécié.

Enfin, le 29 juillet, sous le Patronage de la Municipalité, du Consul de Belgique et de M. de Rons, Echevin de la Ville de Bruxelles, a été inaugurée au Parc Princesse-Antoinette, une reproduction de la fontaine la plus fameuse de la capitale belge, due à l'humour de Duquesnoy et connue sous le nom de Manneken-Pis. Des allocutions ont été prononcées par M. Charles Palmaro, au nom de la Ville de Monaco, par M. Coolen, consul de Belgique, par M. Jean Gastaud-Mercury, au nom de l'Observatoire-Club et par Charles de Rons, au nom de la Ville de Bruxelles.

Des toasts ont été portés à S.A.S. le Prince Rainier III et à S. M. le roi Baudouin.

Suzanne MALARD.

## INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES

### AVIS DE GÉRANCE

#### Première Insertion

M<sup>me</sup> WEBER, propriétaire de l'Hôtel des Colonies, 2, rue de la Scala, donne avis qu'à la date du 23 décembre 1949, elle a concédé la gérance libre du Restaurant de l'Hôtel des Colonies, dont elle est propriétaire, à M. et M<sup>me</sup> HAUMESSER, demeurant habituellement à Cagnes-sur-Mer et actuellement à Monaco, 2, rue de la Scala. Conformément à la Loi n° 546 du 26 juin 1951, la demande de licence administrative a été adressée au Gouvernement. Le contrat de gérance a été établi pour une durée de 3 mois, renouvelable, par acte sous seing privé, enregistré sous le n° 32 v, case 4.

Ledit contrat, actuellement en cours, a été renouvelé à nouveau à la date du onze mai 1951 ; il prévoyait une caution de 150.000 francs qui à ce jour n'a pas encore été versée.

M. et M<sup>me</sup> HAUMESSER sont entièrement et seuls responsables de leur gestion, avec tout ce que cela comporte, et notamment depuis le début de leur exploitation qui a eu lieu à partir du 23 décembre 1949.

Il est bien précisé, de ce fait, que tous les engagements pris par M. et M<sup>me</sup> HAUMESSER, depuis cette date, pour l'exploitation du Restaurant de l'Hôtel des Colonies, le sont en leur nom exclusif, avec tous les tiers qui n'auront aucun recours quel qu'il soit, contre M<sup>me</sup> WEBER, propriétaire de l'Hôtel des Colonies, qui entend y demeurer étrangère.

Étude de M<sup>e</sup> LOUIS AUREGLIA

Docteur en Droit, Notaire

2, boulevard des Moulins - MONTE-CARLO

### “SOCIÉTÉ MONÉGASQUE DE NAVIGATION”

en abrégé SOMONA

Société anonyme monégasque au capital de 5.000.000 de francs  
Siège social : 13, Boulevard Princesse Charlotte

Le 9 août 1951, il a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, conformément à l'article 5 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, modifié par l'Ordonnance-Loi n° 340 du 11 mars 1942 sur les sociétés anonymes, les expéditions des actes suivants :

1° Statuts de la société anonyme monégasque dite « SOCIÉTÉ MONÉGASQUE DE NAVIGATION », établis suivant acte reçu en brevet par M<sup>e</sup> Aureglia, notaire soussigné, le 4 avril 1951, déposés après approbation du Gouvernement aux minutes du même notaire par acte du 15 mai 1951 ;

2° Déclaration de souscription et de versement du capital social faite par la société fondatrice suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Aureglia, notaire soussigné, le 30 juillet 1951, contenant la liste nominative de tous les souscripteurs dûment certifiée par la société fondatrice ;

3° Délibération de l'assemblée générale constitutive des actionnaires de ladite société, tenue à Monaco, le 31 juillet 1951, et dont le procès-verbal a été déposé par acte du même jour au rang des minutes de M<sup>e</sup> Aureglia, notaire soussigné.

Monaco, le 9 août 1951.

Signé : L. AUREGLIA.

### AVIS

Les créanciers de la faillite de la société « CENTRALE DES PRODUITS LAITIERS » 5, rue des Violettes à Monaco, sont invités à remettre au Syndic, Paul Dumollard, demeurant à Monte-Carlo, 2, avenue Saint-Laurent, leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, sur timbre.

Cette remise devra avoir lieu dans les quinze jours de la présente insertion par les créanciers domiciliés en Principauté de Monaco et dans les trente jours de la présente insertion par les créanciers domiciliés hors de la Principauté.

### BULLETIN

DES

### Oppositions sur les Titres au porteur

#### Titres frappés d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 7 février 1950. Douze obligations de dix livres de la société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco, portant les numéros 5.811, 18.678 à 18.681, 18.687, 44.981 à 44.984, 45.060, 45.850.

Suivant exploit de M<sup>e</sup> Jean-J. Marquet, huissier à Monaco en date du 22 juin 1950. Neuf bons du Trésor portant les numéros 1.791.720 BTDS 1947, 2.110.668 BTDU 1947, 631.036 BTDT 1947, 00.650.466 BTDT 1947, 02.110.679 BTDU 1947, 02.624.877 BTDU 1948, 02.624.878 BTDU 1948, 03.807.586 BTDU 1948, 03.807.587 BTDU 1948.

Exploit de M<sup>e</sup> Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 21 février 1951. Dix obligations hypothécaires de cinq cents francs, de la Société anonyme de l'Hôtel Windsor et de ses Annexes, en date du 8 janvier 1929, portant les numéros 7.301 à 7.310, toutes avec coupon à échéance du 30 mai 1944.

#### Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Jean-J. Marquet, huissier à Monaco, en date du 29 juin 1950. Quatre-vingt-seize actions de la société du Madal portant les numéros 155.915 à 155.920, 14.431 à 14.510, 154.881 à 154.890. Et cent obligations de une Livre portant les numéros 101 à 110, 161 à 170, 211 à 220, 251 à 260, 271 à 280, 291 à 300, 311 à 320, 321 à 330, 341 à 350, 381 à 390.

#### Titres frappés de déchéance.

Néant.

Le Gérant : Pierre BOSSO.

Imprimerie Nationale de Monaco — 1951